



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 107 du 14 novembre 2017

**OBJET – DECISION MODIFICATIVE N°3 –
BUDGET ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 14 novembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 08 novembre 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27 pour la délibération n°2017-101
28 pour les délibérations n°2017-102 et 103
29 pour les délibérations n°2017-104 et 105
28 des délibérations n°2017-106 à 111

Nombre de pouvoirs : 7 des délibérations n°2017-101 à 2017-103
6 des délibérations n°2017-104 à 105
7 des délibérations n°2017-106 à 111

M. Romain GRYZKA est élu secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2017-101 à 105), Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-102), M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude GIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-104), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Renée PETELET à M. Maurice DUFOUR
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (des délibérations n°2017-101 à 103),
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
M. Emeric SALLE à Gilles PERLI
Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER (des délibérations n°2017-106 à 111)

Vu la délibération n°2017-11 en date du 28 mars 2017, relative au vote des Budgets Primitifs 2017,

Vu la délibération n°2017-57 en date du 27 juin 2017, relative au vote de la Décision Modificative n°1 du Budget Assainissement 2017,

Vu la délibération n°2017-89 en date du 26 septembre 2017, relative au vote de la Décision Modificative n°2 du Budget Assainissement 2017,

Vu la réalisation de contrôles réglementaires d'odeurs à la STEP de Briançon, soit **6 200 €** de dépenses de fonctionnement à prévoir à l'article 611,

Vu la prestation complémentaire demandée par la CCB au cabinet Michel Klopfer, pour que ce dernier contribue à la défense de la CCB (volet financier) dans le cadre du contentieux sur la DSP assainissement, soit 3 000 € de dépenses de fonctionnement à l'article 6226,

Vu le recrutement d'un agent au grade de technicien pour le service assainissement, soit **8 200 €** de charges de personnel pour l'exercice 2017

Vu les études de faisabilité visant à déterminer l'opportunité de travaux coordonnés eau potable et assainissement pour la mise en conformité du système épuratoire du Lauzet et des Boussardes, soit **10 000 €** d'études en dépenses d'investissement,

Vu les travaux de la ZA Les Sables sur la commune de Monétier les Bains nécessitant l'inscription de **15 000 €** de dépenses d'investissement supplémentaire suite à un changement de matériaux et à une augmentation du linéaire à renouveler,

Vu les désordres structurels importants sur le réseau assainissement de la commune de Puy Saint Pierre qui entraînent des interventions de débouchage récurrentes (coût de fonctionnement) il est proposé d'inscrire **10 000 €** de travaux d'investissement sur la commune de Puy Saint Pierre,

Vu les travaux du chemin de la teinture sur la commune de La Salle les Alpes nécessitant l'inscription de **8 000 €** de dépenses d'investissement supplémentaire,

Considérant la nécessité de procéder à une troisième modification du Budget Assainissement 2017,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 25 octobre 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 novembre 2017,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n°3 du budget « **Assainissement** » 2017 telle que détaillée ci-dessous :

Section	Sens	Chapitre	Opération	Compte	Libellé compte	DM n°3	Type
Fonctionnement							
	Dépenses					0,00	
		011			Charges à caractère général	9 200,00	
			6226		Honoraires	3 000,00	Réel
			611		Sous-traitance générale	6 200,00	Réel
		012			Charges de personnel et frais assimilés	8 200,00	
			6458		Cotisations aux autres organismes sociaux	1 850,00	Réel
			6411		Salaires, appointements, commissions de base	4 500,00	Réel
			6338		Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 850,00	Réel
		022			Dépenses imprévues (exploitation)	-17 400,00	
			022		Dépenses imprévues (exploitation)	-17 400,00	Réel
Investissement							
	Dépenses					0,00	
		20			Immobilisations incorporelles	10 000,00	
			21	2031	Frais d'études	10 000,00	Réel

21 - Immobilisations corporelles				10 000,00	
30	21532	Réseaux d'assainissement		10 000,00	Réal
23 - Immobilisations en cours				-20 000,00	
21	2313	Constructions		15 000,00	Réal
15	2313	Constructions		8 000,00	Réal
	2313	Constructions		-43 000,00	Réal

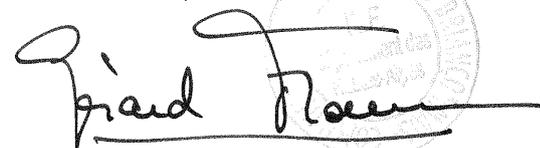
Nouvel équilibre budgétaire du Budget Assainissement 2017

FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP + DM	DM 3	Total		BP + DM	DM 3	Total
Charges à caractère général	163 650,00	9 200,00	169 850,00	Produits des services	584 500,00		584 500,00
Charges de personnel	53 700,00	8 200,00	53 700,00	Subventions d'exploitation	487 000,00		487 000,00
Charges financières	26 000,00		26 000,00	Produits gestion courante	54 800,00		54 800,00
Charges exceptionnelles	528 000,00		528 000,00	Opérations d'ordre	32 000,00		32 000,00
Opérations d'ordre	251 000,00		251 000,00	Reprise résultat antérieur	702 289,91		702 289,91
Provisions	200 000,00		200 000,00				
Dépenses imprévues	44 100,00	-17 400,00	29 700,00				
Virement section d'investissement	594 139,91		594 139,91				
TOTAL	1 860 589,91	0,00	1 852 389,91	TOTAL	1 860 589,91	0,00	1 860 589,91

INVESTISSEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP + DM	DM 3	Total		BP + DM	DM 3	Total
Opérations d'ordre	32 000,00		32 000,00	FCTVA	106 208,00		106 208,00
Emprunts	100 500,00		100 500,00	Subventions d'invest	10 500,00		10 500,00
Immos incorporelles	57 605,00	10 000,00	67 605,00	Opérations d'ordre	251 000,00		251 000,00
Immos corporelles	15 048,00	10 000,00	25 048,00	Reprise résultat	156 919,07		156 919,07
Immos en cours	899 019,11	-20 000,00	879 019,11	Virement de la section de fonctionnement	594 139,91		594 139,91
Opérations compte de tiers	11 066,20		11 066,20	Opérations compte de tiers	40 000,00		40 000,00
Dépenses imprévues	43 528,67		43 528,67				
TOTAL	1 158 766,98	0,00	1 158 766,98	TOTAL	1 158 766,98	0,00	1 158 766,98

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM.

Date affichage : **24 NOV. 2017**